

Yverdon-les-Bains, le 6 novembre 2020

Reprise de la gestion de la piste d'athlétisme par la Ville d'Yverdon-les-Bains et fermeture pour rénovation d'octobre 2020 à mai 2021

La gestion de l'enceinte de la piste d'athlétisme, jusqu'ici assurée par l'Union Sportive Yverdonnoise (USY), a été reprise par la Ville d'Yverdon-les-Bains. Des travaux de rénovation d'une durée de huit mois ont débuté le 7 octobre 2020, engendrant la fermeture de la piste d'athlétisme, des vestiaires et des trois terrains multisports adjacents.

Conformément à la demande de l'Union Sportive Yverdonnoise (USY) et suite à l'acceptation par le Conseil communal le 5 mars 2020, la gestion de l'enceinte de la piste d'athlétisme, soit la piste de 400 mètres en tartan, le restaurant du Ranch, les trois terrains multisports, les vestiaires, la salle de musculation ainsi que la salle de théorie, est désormais assurée par la Ville d'Yverdon-les-Bains. La signature de la radiation du droit distinct et permanent (DDP) et la remise de l'installation de l'USY à la Ville d'Yverdon-les-Bains a eu lieu le 28 septembre 2020.

Par ailleurs, la piste de 400 mètres en tartan, construite en 1980, n'était plus aux normes pour assurer la pratique de l'athlétisme en toute sécurité. Des travaux de rénovation pour un montant de 1,6 millions de francs ont été acceptés par le Conseil communal et ont débuté le 7 octobre 2020. Ces derniers se dérouleront en deux phases : la première étape, prévue jusqu'à fin novembre 2020, consiste à dégrapper l'actuelle piste et remettre le terrain à niveau afin de préparer la pose de la future piste. Puis, la seconde phase consistera à poser le revêtement synthétique de la nouvelle piste dès le mois de mars 2021, si les conditions météorologiques le permettent. L'inauguration est prévue au mois de mai 2021.

L'enceinte de la piste d'athlétisme, les vestiaires et les trois terrains multisports adjacents sont fermés au public et aux clubs durant toute la durée des travaux de rénovation. Des solutions transitoires ont été mises en place afin que les clubs utilisateurs puissent continuer la pratique de leurs sports respectifs. Le restaurant du Ranch reste quant à lui ouvert durant la période de rénovation. Les modalités d'accès aux publics pour les installations rénovées, désormais gérées par la Ville, seront déterminées à l'issue des travaux.